

ÉVALUATION D'AGENDAS 21 LOCAUX

ESPACE INTER-RESEAUX

Rencontre du 6 février 2014



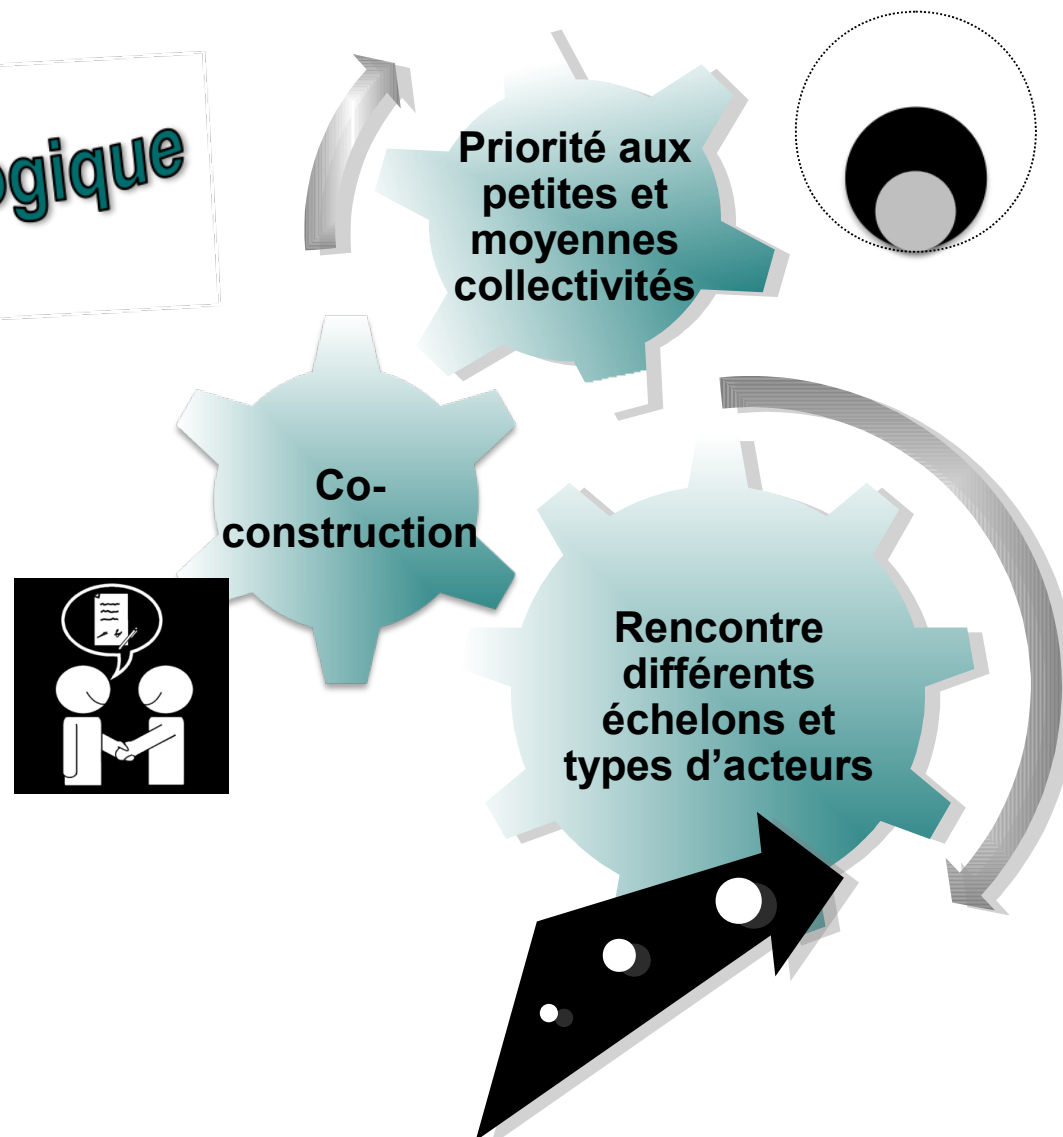
Programme de la journée

- 9H30** **Accueil des participants**
- 10H00** **Plénière d'ouverture de la matinée**
Présentation de la journée
Projection du témoignage filmé de Saint Brieuc Agglomération
- 10H45** **1^{er} Atelier : Fondamentaux et clés pour l'évaluation locale de l'A21**
- 13H00** **Déjeuner**
- 14H30** **Plénière d'ouverture de l'après-midi**
Témoignage de Plabennec
- 14H45** **2nd Atelier : Travail sur le questionnement évaluatif local de l'A21**
- 17H00** **Clôture de la journée**
Projection du témoignage filmé de Saint Nolff

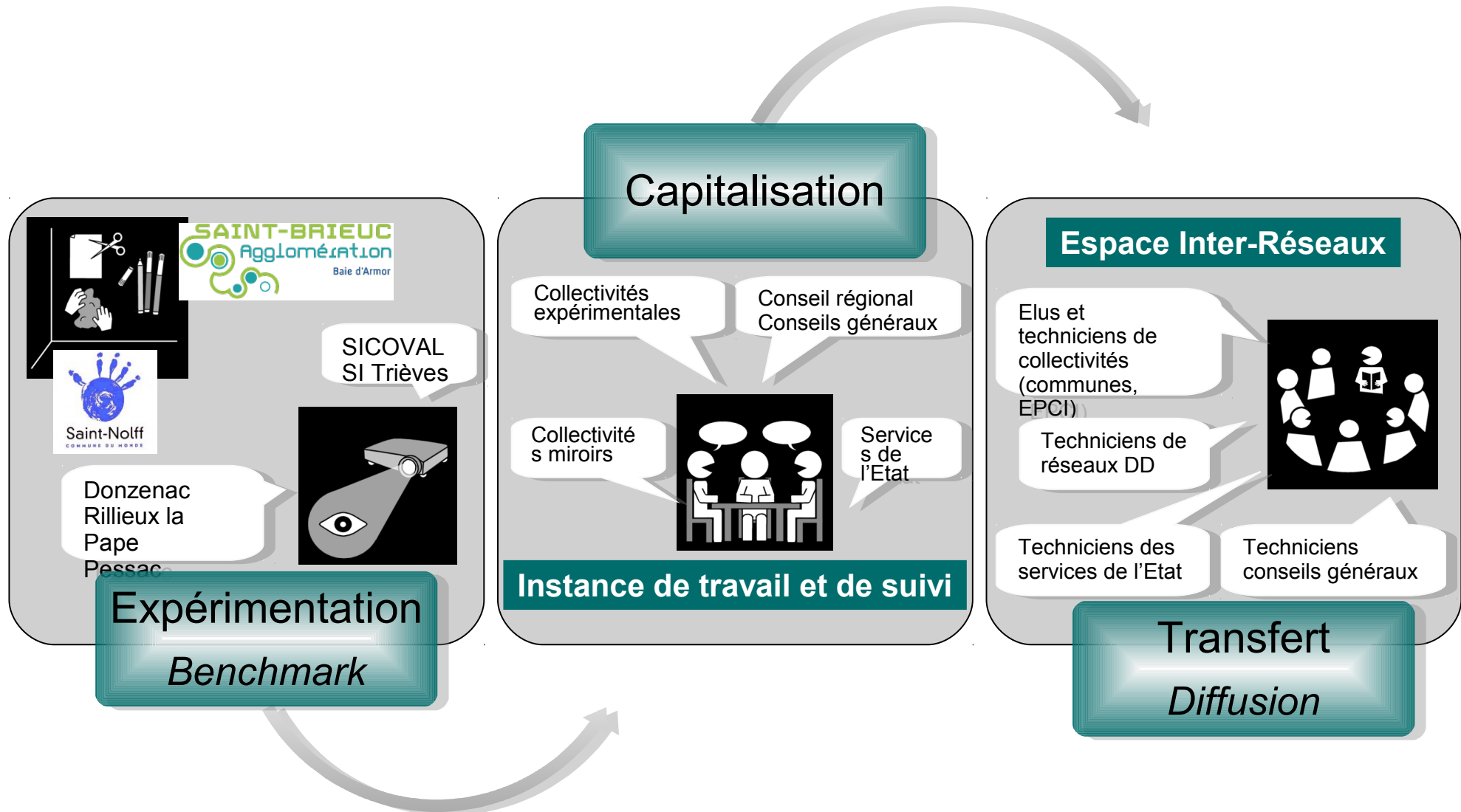
PLÉNIÈRE

La démarche régionale

Une démarche pédagogique
et apprenante



La démarche régionale



Les ateliers de la journée

Atelier du matin

Jeu de cartes sur l'évaluation locale de l'A21



Mettre sur les rails l'évaluation locale de l'A21 : pourquoi et comment ?

Atelier de l'après-midi

Travail sur le questionnaire évaluatif local de l'A21



Elaborer le questionnaire évaluatif : à partir de quoi et comment l'organiser ?

ATELIER DU MATIN

1^{er} Atelier : Fondamentaux et clés pour l'évaluation locale de l'A21

Support d'animation par un jeu de cartes (vision globale)

Penser l'utilité et les attentes de l'évaluation et cadrer le mandat évaluatif

Le permis d'évaluer

L'apprentissage

Le permis

Installer un mode de pilotage spécifique pour l'évaluation et préciser les modalités d'association des acteurs

Le pilotage

Les modes et règles de pilotage

Le pilote et le co-pilote

Regarder la stratégie initiale et le chemin parcouru pour faire émerger des questions évaluatives

Le parcours

Point de départ et parcours prévu

Chemins et points de vue

Identifier les outils à mobiliser et définir la méthode la plus à même de répondre aux questions évaluatives et aux finalités visées

La feuille de route

1^{er} Atelier : Fondamentaux et clés pour l'évaluation locale de l'A21

Support d'animation par un jeu de cartes (vision par chapitre)

**Le permis
d'évaluer**

**Penser l'utilité et les attentes de l'évaluation et
cadrer le mandat évaluatif**

L'apprentissage

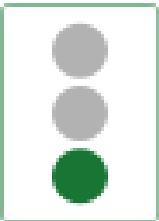
**Evaluation késako ?
Utilité ?
Attentes ?
Ambition ?**

- ✓ Eléments repères ?
- ✓ Impulsion, initiative locale ou pas ?
- ✓ Objet évalué ?

1^{er} Atelier : Fondamentaux et clés pour l'évaluation locale de l'A21

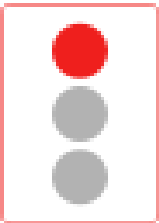
Présentation du jeu de carte : 3 types de carte

Feu vert



Ce qui a marché dans les expérimentations
Ce qui semble fonctionner dans des démarches connues
Ce qui apparaît comme moteur

Feu rouge



Ce qui n'a pas marché dans les expérimentations
Les difficultés, craintes, points durs exprimés ou ressentis
Ce qui peut freiner
Les points de vigilance

Clés utiles



Éléments incontournables pour mener une démarche d'évaluation
Éléments de méthode importants

1^{er} Atelier : Fondamentaux et clés pour l'évaluation locale de l'A21

Objectifs

- Sélectionner les cartes qui font consensus et les cartes qui font débat
- Remplir de nouvelles cartes « clé utile »

Méthode

- Travail en petits groupes d'environ 4-5 personnes, sur les 3 séquences du jeu de cartes (60 mn, 20 mn par séquence)
 - ⇒ Le permis de conduire
 - ⇒ Le pilotage
 - ⇒ Le parcours
- ✓ Echange dans chaque petit groupe sur les cartes (feu vert, feu rouge, clé utile) : « *ça me parle, ça ne me parle pas, j'explique pourquoi, la clé utile c'est, etc.* » et sélection
- ✓ Remplissage de nouvelles cartes « clé utile » par un secrétaire désigné par le groupe
- Mise en commun et échanges entre les groupes de la salle (30 mn)
- Retour en plénière, séquence de butinage (30 mn)

ATELIER DE L'APRÈS-MIDI

2nd Atelier : Travail sur le questionnement évaluatif local de l'A21

Présentation des éléments d'introduction (Cf. carnet de bord)

Les 5 finalités du développement durable

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- l'épanouissement de tous les êtres humains
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Les 5 éléments de la démarche

- la stratégie d'amélioration continue
- la participation
- l'organisation du pilotage
- la transversalité des approches
- l'évaluation partagée

2nd Atelier : Travail sur le questionnement évaluatif local de l'A21

Les 5 champs de questionnement proposés pour vous guider

- Les objectifs stratégiques
- La manière de faire
- Les impacts et les effets
- La mise en cohérence des politiques publiques et des actions
- L'exemplarité

2nd Atelier : Travail sur le questionnement évaluatif local de l'A21

Objectifs

- Elaborer des questions évaluatives
- Travailler sur les enseignements liés à l'exercice : la formulation et l'organisation des questions pour guider l'évaluation

Méthode

- Introduction sur l'objet d'évaluation par la collectivité porteuse : l'Agenda 21 de Saint-Nolff, de Saint-Brieuc Agglomération ou de Lorient Agglomération (15 mn)
- Travail en petits groupes d'environ 2-3 personnes sur le questionnement croisant l'une des finalités et trois champs de questionnement parmi (30 mn) :
 - ⇒ Les objectifs stratégiques
 - ⇒ La manière de faire
 - ⇒ Les impacts et les effets
 - ⇒ La mise en cohérence des politiques publiques et des actions
 - ⇒ L'exemplarité
- ✓ Elaboration par chaque membre du petit groupe d'une question (finalité x champ de questionnement)
- ✓ Remplissage par le rapporteur du petit groupe, des cartes « questionnement évaluatif » et « enseignement » lié à l'exercice « *Qu'est ce qui est intéressant ou plus difficile dans ce l'exercice ? Est-ce que j'aurai classé comme ça ? Est-ce que ça m'a empêché de poser une question que j'avais en tête ? Etc. »*
- Mise en commun et échanges entre les groupes de la salle (50 mn)
 - ✓ Premier temps : classement des questions sur les panneaux prévus à cet effet et regard global/explicitation éventuelle
 - ✓ Second temps : partage des enseignements de l'exercice
- Retour en plénière, séquence de butinage (30 mn)

2nd Atelier : Travail sur le questionnement évaluatif local de l'A21

INTRODUCTION SUR L'AGENDA 21 DE SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION

Quelques repères sur l'A21 de St Brieuc Agglomération

• Quelques éléments de contexte importants à noter

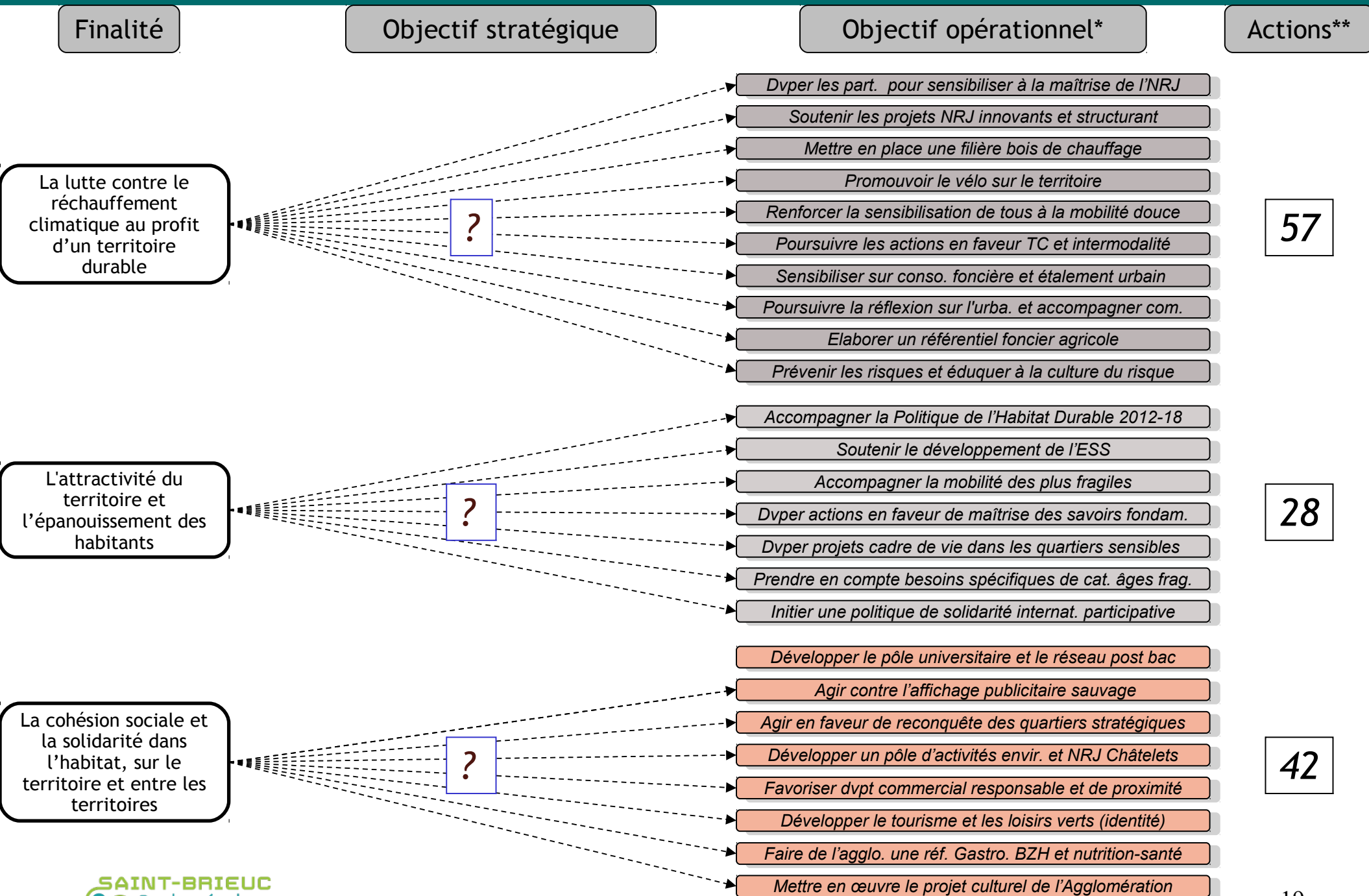
- Elaboration de l'A21 (à partir de mi-2009) à une époque où on disposait des premiers éléments de référence nationaux
- Des éléments marquants dans la vie du processus :
 - ✓ Une initiative politique et un engagement lors des élections municipales de 2008
 - ✓ En impulsion et genèse, l'enjeu territorial de la dépendance énergétique et du type de politique à mener (volonté alternative au projet de centrale thermique de production électrique)
 - ✓ Le contexte Grenelle prégnant, des axes forts en conséquence (énergie, déchets, etc.)
 - ✓ L'articulation entre l'A21...
 - ... et le projet de territoire (axe 2 du projet de territoire, chaque délibération fait référence au projet de territoire et à l'A21)
 - ... et l'organisation interne (direction pilote pour chaque fiche projet)
 - ✓ La volonté d'une nouvelle gouvernance de territoire : concertation avec les habitants pour l'élaboration, exemplarité interne et partenariats externes pour la mise en œuvre
- Une temporalité sur 3 ans (en tout cas, première étape)

Quelques repères sur l'A21 de St Brieuc Agglomération

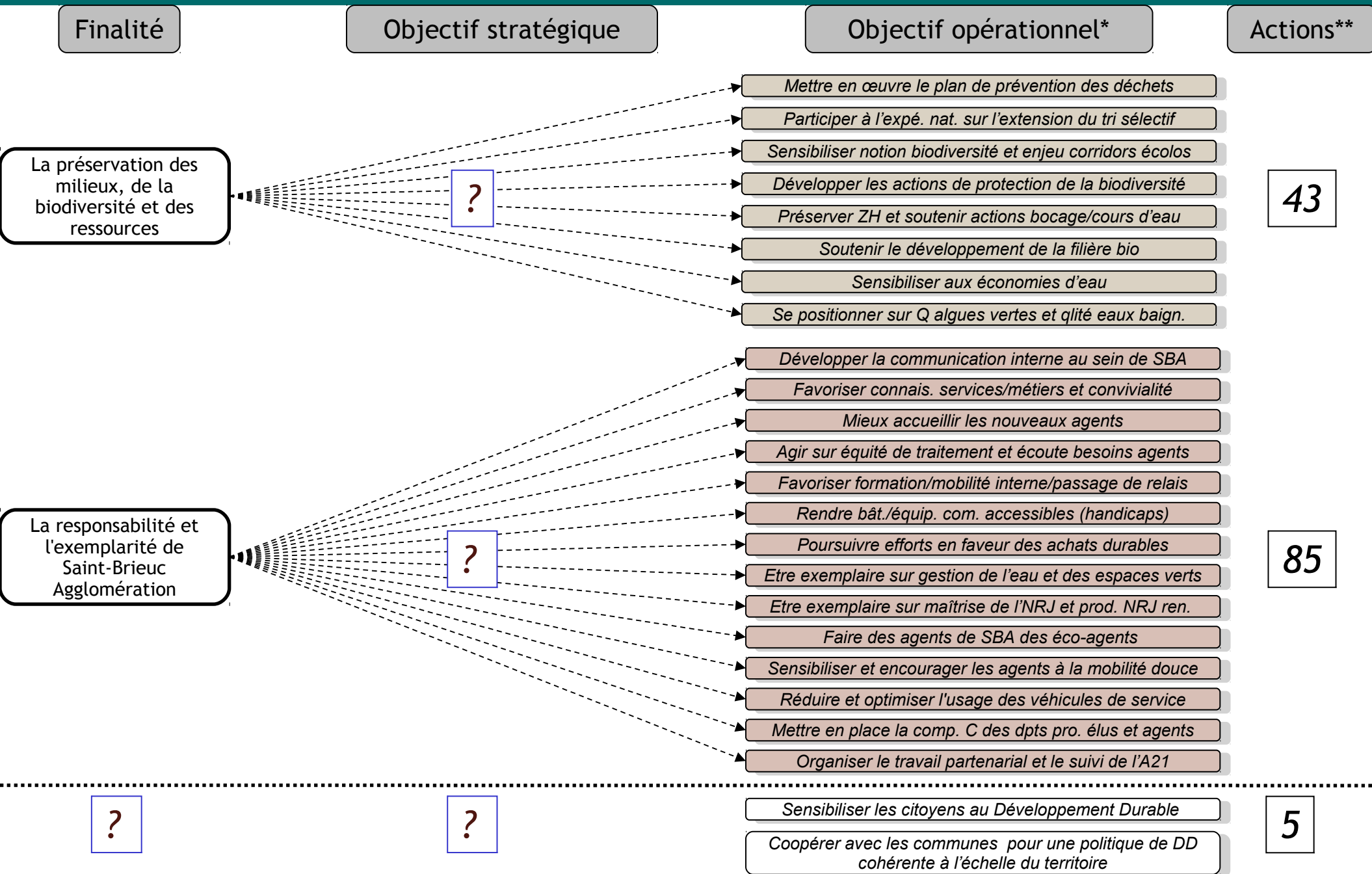
- **Les grandes périodes et des repères sur la manière dont on a travaillé**

	Elaboration	Mise en œuvre
Période	Mai 2009 à décembre 2010	Début 2011, pour 3 ans
Moyens internes Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> . Embauche d'un CM mai 2008 Embryon de service NRJ-DD . Accompagnement externe sur le diagnostic 	<ul style="list-style-type: none"> . CM Service Energie et Développement durable, rattachement au DGS . Implication des directions de SBA
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> . 3 réunions plénières et 5 ateliers thématiques Entre 10 et 60 participants pour les ateliers, jusqu'à 100 pour les plénières 	<ul style="list-style-type: none"> . Interne au sein des instances politiques de l'agglomération Bureau, commissions, conseil d'agglomération . Externe Implication de certaines communes à leur échelle, réseau CM A21, partenariats
Pilotage	<p>Un COPIL interne 20 membres – une dizaine d'élus (représentants des commissions) et également d'agents (représentants des services)</p>	<p>Une instance de suivi et d'évaluation (A40) 40 membres – élus, représentants d'associations, d'institutionnels, d'entreprises et d'habitants ; fréquence 2 fois/an</p>

La « mise » en arbre des objectifs de l'A21 de St Brieuc Agglo



La « mise » en arbre des objectifs de l'A21 de St Brieuc Agglo



2nd Atelier : Travail sur le questionnement évaluatif local de l'A21

INTRODUCTION SUR L'AGENDA 21 DE SAINT-NOLFF

Quelques repères sur l'A21 de St Nolff

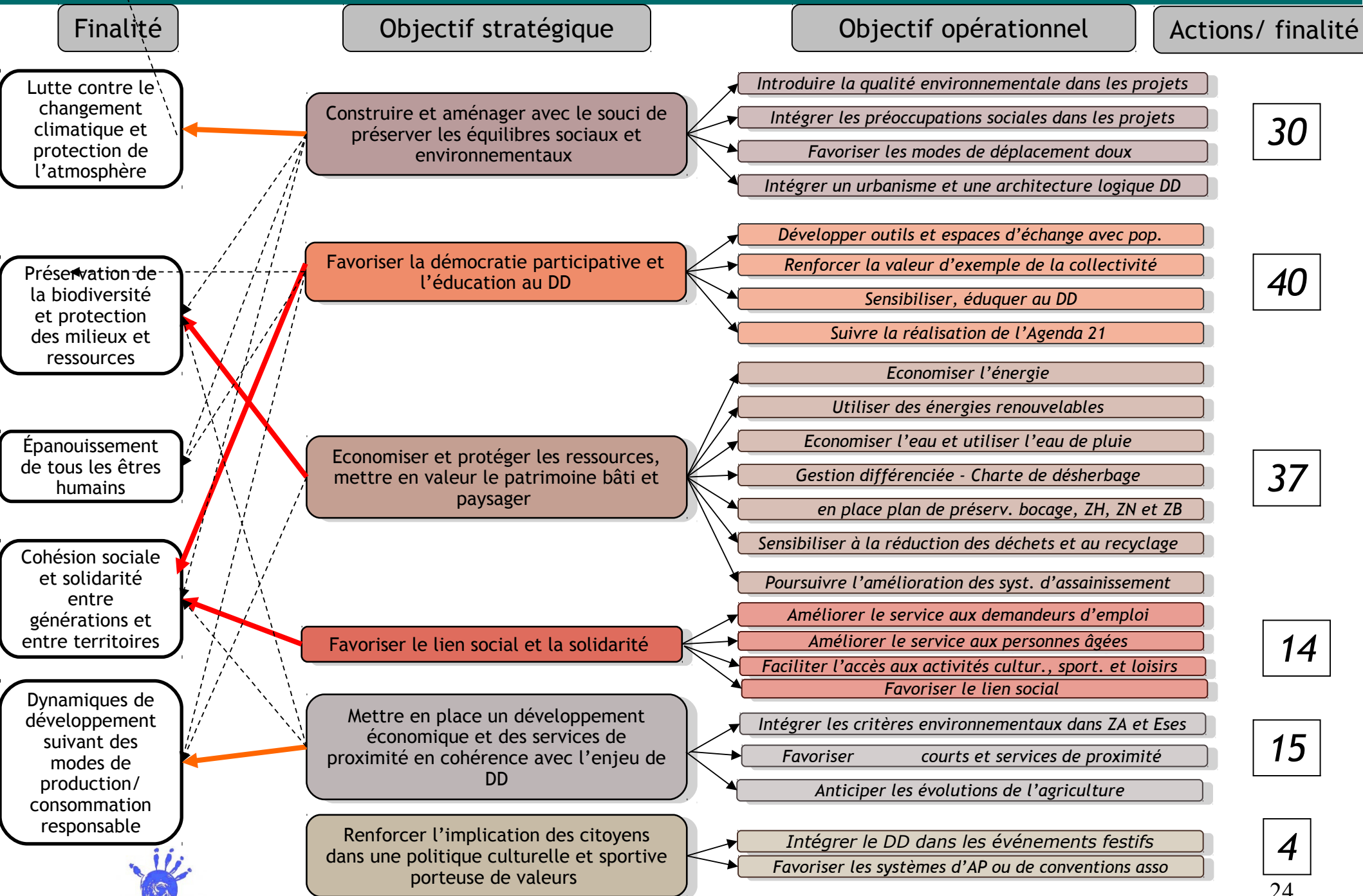
- **Quelques éléments de contexte importants à noter**
 - Elaboration de l'A21 (à partir de 2005) à une époque où on ne disposait pas ou peu d'éléments de référence nationaux
 - Des éléments marquants dans la vie du processus :
 - ✓ Initiative de la collectivité (maire) pour donner de la cohérence à l'action publique communale
 - ✓ Néanmoins avec plusieurs étapes (pré et post 2008, élections municipales) sur l'articulation interne/externe ; en 2008, construction de toute la politique communale autour de l'A21
 - ✓ Une démarche pionnière dans le Morbihan (1er A21 communal)
 - ✓ Un vécu de processus évaluatif pour le renouvellement de la labellisation (2010), la labellisation d'origine datant de 2007
 - Une temporalité avec un début mais pas de fin

Quelques repères sur l'A21 de St Nolff

- **Les grandes périodes et des repères sur la manière dont on a travaillé**

	Elaboration	Mise en œuvre
Période	2005-2007	2007-2008 → ...
Moyens internes Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> . Stagiaire <i>Dossier de labellisation</i> . Nature et Culture <i>Elaboration diagnostic, animation de son partage, élaboration des fiches actions</i> 	<ul style="list-style-type: none"> . Embauche d'un CM A 21 en 2011
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> . 5 ateliers participatifs thématiques <i>25 membres - citoyens surtout, élus et services, partage du diagnostic</i> 	<ul style="list-style-type: none"> . 9 comités consultatifs <i>12 membres 6 élus et 6 non élus</i> . Association St Nolff 21 (création 2008)
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> Un COPIL <i>25 membres à 90% de citoyens</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Comité consultatif Environnement élargi <i>Mise en place d'un groupe de travail en charge de l'évaluation sur la base du CC élargi à partir de déc 2012</i>

La « mise » en arbre des objectifs réalisé de l'A21 de St Nolff



2nd Atelier : Travail sur le questionnement évaluatif local de l'A21

INTRODUCTION SUR L'AGENDA 21 DE LORIENT AGGLOMERATION

Quelques repères sur l'A21 de Lorient

Agglomération



Quelques éléments de contexte importants à noter

- **Elaboration de l'A21 (à partir d'avril 2008) à une époque où on disposait des premiers éléments de référence nationaux**
- **Des éléments marquants dans la vie du processus:**
 - ✓ Suite logique de la Charte pour l'Environnement (2002-2007) - Désignation d'un Vice-Président Agenda 21 en avril 2008
 - ✓ Dès le début, la volonté d'intégrer un Plan Climat dans l'Agenda 21 (lier démarche volontariste et document réglementaire suite au Grenelle)
 - ✓ Concertation et transversalité : 3 années de co-production (comité de pilotage multipartenaires, référents Agendas 21, réunions publiques)
 - ✓ Articulation de l'Agenda 21 et du Plan Climat :
 - ✓ avec la révision du Programme Local de l'Habitat
 - ✓ avec la révision du Plan de Déplacements Urbains
 - ✓ avec la nomenclature stratégique budgétaire (2011)
 - ✓ Les objectifs A21-PC intégrés dans tous les documents structurants
 - ✓ Les « Rubans du développement durable 2013-2014 », une reconnaissance à partager avec les acteurs socio économiques et avec les habitants
- **Une temporalité longue 2012-2021(et des bilans d'étapes tous les 3 à 5 ans)**

Quelques repères sur l'A21 de Lorient Agglomération

- Les grandes périodes et des repères sur la manière dont on a travaillé

	Elaboration	Mise en œuvre
Période	Avril 2008 à mars 2012	2012-2021, bilan tous les 3 à 5ans
Moyens internes Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> . CM A21, CM PC, référents A21 et équipe d'animation (CM, AloEn, AudéLor) . Accompagnement externe pour A21et BET spécialisé pour PC 	<ul style="list-style-type: none"> . CM A21 intégrée à Direction Environnement DD CM PC au Pôle Ingénierie et Gestion Techniques . Implication des 17 Directions opérationnelles et de la Direction de la Communication
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> . 12 réunions du groupe projet 15 ateliers thématiques Grande tournée des communes 5 réunions publiques, 1 enquête d'opinion, 1 blog 	<ul style="list-style-type: none"> . Interne au sein des instances de l'agglomération Comité de Direction, <i>Bureau, commissions, Conseil d'agglomération</i> . Externe : <i>appels à projets, projets collaboratifs, partenariats, évaluation qualitative à construire</i>
Pilotage	Un groupe projet A21 transversal 27 membres - 10 élus, DDTM 56, IA, Chambres consulaires, CDP, Collectif associatif et Conseil de Développement	Une instance de suivi et d'évaluation (21 membres) - <i>élus, institutionnels, entreprises, Conseil de Développement; les services sont associés selon les sujets; fréquence 1 à 2 fois/an</i> <i>AudéLor: mission AMO pour construire et renseigner le tableau de bord d'évaluation</i>

Finalité	4 axes	21 Chantiers	50 Objectifs (Actions structurantes)	62 indicateurs	Plus de 200 actions	Indicateurs de suivi
----------	--------	--------------	--------------------------------------	----------------	---------------------	----------------------

Axe 1 : L'identité maritime et le lien terre / mer au cœur de l'innovation et de la diversification						
Lutte contre le changement climatique	C01 : Construction navale, pôle nautique et stratégie régionale portuaire	A01 : Construction et réparation navale, applications sur de nouveaux matériaux	A02 : Développement portuaire en faveur de la multimodalité			
	C02 : Pêche, agriculture et agroalimentaire	A03 : Maintien de l'activité et valorisation des produits de la pêche	A04 : Maintien de l'activité agricole et soutien à l'agriculture durable			
	C03 : Filière alimentaire locale de produits terre / mer	A05 : Structuration de l'offre de produits locaux et de produits biologiques	A06 : Renforcement des liens entre producteurs et consommateurs			
	C04 : Tourisme "Mer, rade, vallées"	A07 : Offre de produits touristiques spécifique au territoire	A08 : Renforcement des capacités d'accueil			
	C05 : Energies renouvelables et éco-construction	A09 : Soutien aux filières liées aux énergies renouvelables et aux éco-matériaux	A10 : Renforcement de l'offre de formation initiale et continue pour les professionnels du secteur			
	C06 : Technologies de l'information et de la communication	A11 : Renforcement de l'utilisation des TIC	A12 : Applications pour suivre et évaluer le territoire			
Axe 2 : L'attractivité, la qualité environnementale et l'empreinte énergétique du territoire						
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	C07 : Maîtrise de l'étalement urbain et aménagement durable	A13 : Maîtrise de la consommation d'espace	A14 : Attractivité du territoire, équilibre démographique et mixité des fonctions			
	C08 : Patrimoine naturel (biodiversité...)	A15 : Maillage des trames verte, bleue et bleue-marine	A16 : Protection et gestion de la ressource en eau			
	C09 : Promotion de l'habitat durable	A17 : Qualité de la construction neuve	A18 : Réhabilitation et amélioration des performances thermiques des logements			
Epanouissement de tous les êtres humains	C10 : Diversification des modes de déplacements	A19 : Dynamisation des transports collectifs	A20 : Développement des modes de déplacements doux			
	C11 : Anticipation des risques	A21 : Réduction de l'usage de la voiture	A22 : Adaptation aux effets du changement climatique			
		A23 : Prévention des nuisances et lutte contre les pollutions				
Axe 3 : L'accès aux besoins essentiels et la cohésion sociale						
Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations	C12 : Offre de logements adaptés à tous les publics	A24 : Lutte contre la précarité énergétique dans les logements privés et publics	A25 : Offre de logements diversifiés et accessibles			
	C13 : Solidarité dans l'économie	A26 : Soutien à l'économie sociale et solidaire	A27 : Accès à l'emploi et à la formation des publics en difficultés			
	C14 : Solidarité entre les populations	A28 : Aide à l'action sociale et à l'accompagnement des personnes	A29 : Soutien aux actions de solidarité internationale			
	C15 : Accès au sport et à la culture	A30 : Amélioration du fonctionnement des activités sportives	A31 : Soutien aux initiatives culturelles collectives			
	C16 : Implication des citoyens	A32 : Partage des savoirs et de la connaissance	A33 : Concertation s'appuyant sur les communes et sur le Conseil de Développement			
Axe 4 : La participation de chacun à réduire l'empreinte écologique du territoire						
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable	C17 : Exemplarité de la collectivité	A34 : Politique de commande publique responsable	A35 : Amélioration des performances du patrimoine public : énergie, eau, maintenance			
		A36 : Utilisation des énergies renouvelables pour le patrimoine public	A37 : Réduction de l'impact des déplacements du personnel de Lorient Agglomération			
		A38 : Valorisation des métiers et des personnes, éco-gestes au quotidien				
	C18 : Empreinte carbone des acteurs économiques	A39 : Réduction de l'impact des déplacements domicile-travail	A40 : Réduction de l'impact du transport de marchandises			
		A41 : Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires et artisanaux	A42 : Réduction de la production de déchets des activités économiques			
	C19 : Modes de vie éco-responsables des habitants	A43 : Approche globale de l'habitat	A44 : Sensibilisation aux modes de déplacements alternatifs à la voiture			
		A45 : Diminution de la production et valorisation des déchets ménagers	A46 : Encouragement des pratiques éco-responsables			
	C20 : Sensibilisation des jeunes et des enfants	A47 : Soutien au développement d'Agendas 21 scolaires	A48 : Incitation des jeunes et des enfants à utiliser des modes de déplacements doux			
	C21 : Dispositif d'amélioration continue	A49 : Echanges d'expériences et communication sur les réalisations exemplaires	A50 : Animation, mise en œuvre, suivi et évaluation de l'Agenda 21 et du Plan Climat			

Finalité	4 axes	21 Chantiers	50 Objectifs (Actions structurantes)	62 Indicateurs
Axe 1 : L'identité maritime et le lien terre / mer au cœur de l'innovation et de la diversification				
Lutte contre le changement climatique	C01 : Construction navale, pôle nautique et stratégie régionale portuaire	A01 : Construction et réparation navale,	Nombre d'emplois et d'entreprises dans les éco-activités navales	
		A02 : Développement portuaire en faveur de la multimodalité	Tonnages de marchandises transitant par le port de commerce et le port de pêche évacués par les modes ferroviaire, maritime et routier	
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	C02 : Pêche, agriculture et agroalimentaire	A03 : Maintien de l'activité et valorisation des produits de la pêche	Evolution du tonnage de poisson transformé et valorisé	
		A04 : Maintien de l'activité agricole et soutien à l'agriculture durable	Surface agricole utile (SAU) générale et biologique	
Epanouissement de tous les êtres humains	C03 : Filière alimentaire locale de produits terre / mer	A05 : Structuration de l'offre de produits locaux et de produits biologiques	Part des produits locaux (dont biologiques) dans la restauration collective	
		A06 : Renforcement des liens entre producteurs et consommateurs	Evolution du nombre d'exploitations (dont exploitations en circuits courts et exploitations biologiques)	
Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations	C04 : Tourisme "Mer, rade, vallées"	A07 : Offre de produits touristiques spécifique au territoire	Nombre d'exploitations réalisant 75% du chiffre d'affaires avec les circuits courts	
		A08 : Renforcement des capacités d'accueil	Fréquentation des équipements touristiques et des événements	
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable	C05 : Energies renouvelables et éco-construction	A09 : Soutien aux filières liées aux énergies renouvelables et aux éco-matériaux	Fréquentation des équipements touristiques et des événements	
		A10 : Renforcement de l'offre de formation initiale et continue pour les professionnels du territoire	Nombre de nuitées touristiques (avec courbe d'évolution de la saison touristique)	
	C06 : Technologies de l'information et de la communication	A11 : Renforcement de l'utilisation des TIC	Nombre d'emplois et d'entreprises de l'économie verte (éco-construction et énergies renouvelables)	
		A12 : Applications pour suivre et évaluer le territoire	Production d'énergie renouvelable sur le territoire (chauffage / froid)	
			Production d'électricité renouvelable sur le territoire (puissance installée)	
			Nombre d'étudiants et de formations initiales et continues en matière d'éco-conception de	
			Part des habitants ayant accès à la fibre optique	
			Part des données partagées mises à jour sur "Géobretagne"	

Finalité	4 axes	21 Chantiers	50 Objectifs (Actions structurantes)	62 Indicateurs
----------	--------	--------------	--------------------------------------	----------------

Axe 2 : L'attractivité, la qualité environnementale et l'empreinte énergétique du territoire

Lutte contre le changement climatique	C07 : Maîtrise de l'étalement urbain et aménagement durable	A13 : Maîtrise de la consommation d'espace	Evolution du nombre d'hectares consommés
		A14 : Attractivité du territoire, équilibre démographique et mixité des fonctions	Evolution du solde migratoire ? <i>est-ce suffisant → Non</i>
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	C08 : Patrimoine naturel (biodiversité...) C09 : Promotion de l'habitat durable	A15 : Maillage des trames verte, bleue et bleue-marine	Part de surface couverte par une mesure de protection sur l'ensemble des espaces identifiés à enjeux
		A16 : Protection et gestion de la ressource en eau	Part des captages et des cours d'eau dont la qualité est bonne à très bonne
		A17 : Qualité de la construction neuve	Part des logements en habitat passif / à énergie positive / label éco quartier
Epanouissement de tous les êtres humains	C10 : Diversification des modes de déplacements	A18 : Réhabilitation et amélioration des performances thermiques des logements	Part des logements anciens réhabilités sous l'angle énergétique (selon disponibilité des données)
		A19 : Dynamisation des transports collectifs	Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite aux Transports Collectifs (sous réserve données) <i>?</i>
		A19 : Dynamisation des transports collectifs	Taux de fréquentation des transports collectifs
Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations	C11 : Anticipation des risques	A20 : Développement des modes de déplacements doux	Linéaire de déplacement vélo matérialisé → <i>Part modal vélo et autres dpct achjs</i>
		A21 : Réduction de l'usage de la voiture	Taux de motorisation des ménages
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable		A22 : Adaptation aux effets du changement climatique	Surface et population exposées aux risques (submersion, érosion, inondations...)
		A22 : Adaptation aux effets du changement climatique	Nombre de PPRL engagés et types d'actions de sensibilisation réalisées
		A23 : Prévention des nuisances et lutte contre les pollutions	Nombre de personnes exposées au bruit
		A23 : Prévention des nuisances et lutte contre les pollutions	Qualité de l'air

+ Nbre Pz FS
+ Nbre Az FS
→ Axe 3? DsA28

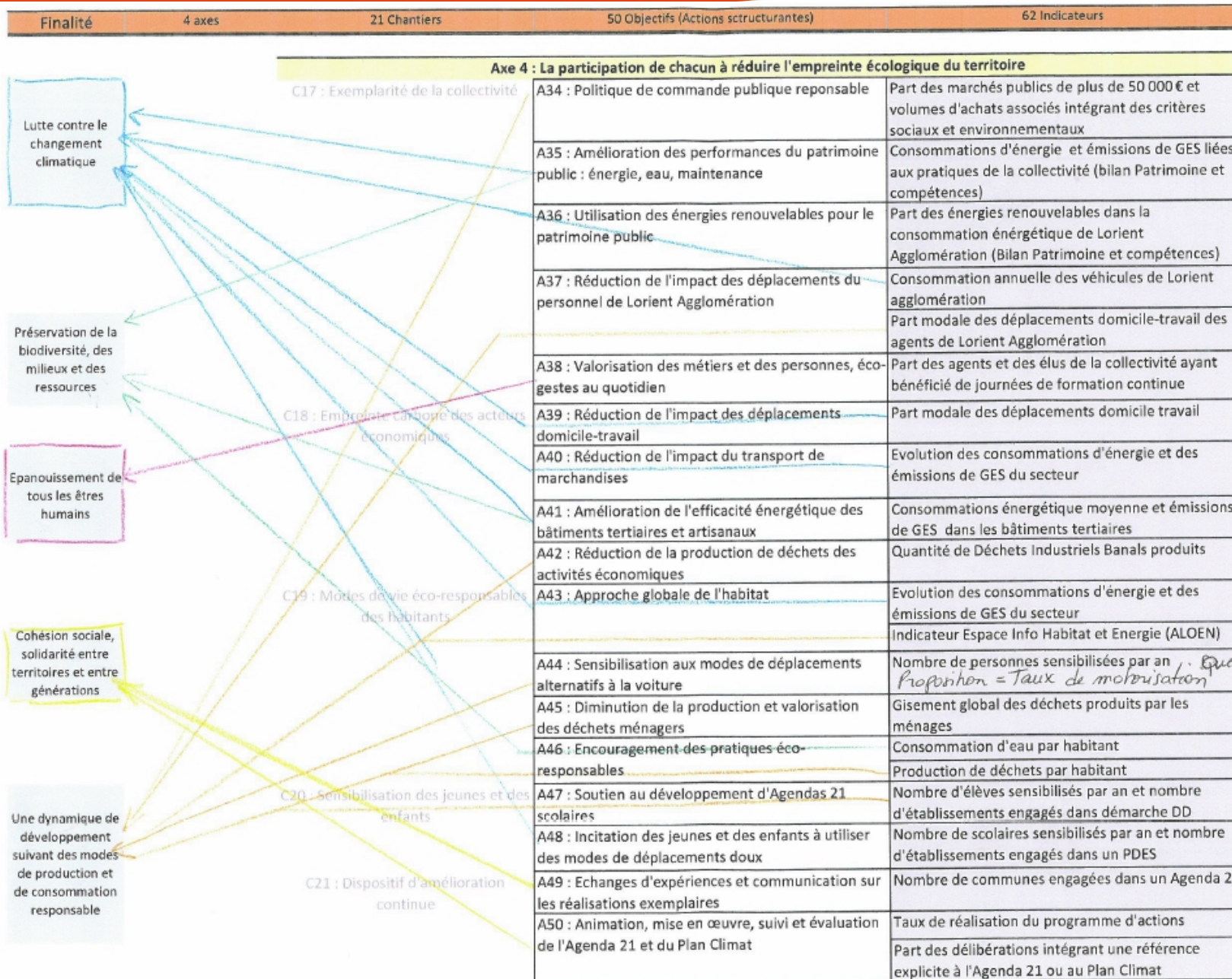
Finalité	4 axes	21 Chantiers	50 Objectifs (Actions structurantes)	62 Indicateurs
----------	--------	--------------	--------------------------------------	----------------

Axe 3 : L'accès aux besoins essentiels et la cohésion sociale

<p>Lutte contre le changement climatique</p> <p>Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources</p> <p>Epanouissement de tous les êtres humains</p> <p>Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations</p> <p>Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable</p>	<p>C12 : Offre de logements adaptés à tous les publics</p> <p>C13 : Solidarité dans l'économie</p> <p>C14 : Solidarité entre les populations</p> <p>C15 : Accès au sport et à la culture</p> <p>C16 : Implication des citoyens</p>	<p>A24 : Lutte contre la précarité énergétique dans les logements privés et publics</p> <p>A25 : Offre de logements diversifiés et accessibles</p> <p>A26 : Soutien à l'économie sociale et solidaire</p> <p>A27 : Accès à l'emploi et à la formation des publics en difficultés</p> <p>A28 : Aide à l'action sociale et à l'accompagnement des personnes</p> <p>A28 : Aide à l'action sociale et à l'accompagnement des personnes</p> <p>A29 : Soutien aux actions de solidarité internationale</p> <p>A30 : Amélioration du fonctionnement des activités sportives</p> <p>A31 : Soutien aux initiatives culturelles collectives</p> <p>A32 : Partage des savoirs et de la connaissance</p> <p>A33 : Concertation s'appuyant sur les communes et sur le Conseil de Développement</p>	<p>Proportion du revenu des ménages (après prestations sociales) consacrée à la dépense énergétique (vulnérabilité des ménages)</p> <p>Pression de la demande en logement social au niveau de l'agglomération</p> <p>Nombre de logements en accession</p> <p>Nombre d'emplois et d'entreprises de l'ESS, nombre d'emplois par type de contrat (CDI/CDD - Temps partiel)</p> <p>Nombre de travailleurs pauvres et d'allocataires de minima sociaux (puis faisant l'objet d'un accompagnement individualisé)</p> <p>Nombre de personnes dépendantes maintenues à domicile</p> <p>Adaptation des logements au handicap</p> <p>Montants de la collectivité engagés dans les actions de solidarité internationale</p> <p>Proportion d'activités sportives accessibles aux personnes en situation de handicap</p> <p>Nombre de projets culturels sensibilisés au DD et adhérents à la charte des festivals engagés dans le développement durable</p> <p>Nombre d'actions de formation, sensibilisation, communication DD réalisées ou soutenues par Lorient Agglomération</p> <p>Nombre et diversité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 et du Plan Climat</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Handwritten notes:

- 1) lutte au change
- 2) mesure individualité
- actions / financements
- autre chgt climatique
- mesure individualité



Questions évaluatives

LES OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Dans la manière de poser vos questions demandez-vous si vous avez envie de ?
 - ✓ Interroger l'ensemble de l'A21, certaines finalités ?
 - ✓ Interroger le niveau stratégique (les finalités, les objectifs stratégiques), l'action opérationnelle (les actions) ?
- Exemple :
 - ✓ *L'A21 comporte-t-il, favorise-t-il, intègre-t-il une stratégie sur XX ?*
 - ✓ *Les objectifs sur la finalité XX sont-ils pertinents par rapport aux enjeux territoriaux ?*
 - ✓ *Comment a-t-on prévu d'atteindre les objectifs sur la finalité XX (public cible, manière de faire, type d'action) ?*
 - ✓ *Les actions intégrées dans l'A21 sont-elles sélectionnées sur la base de critères ? Lesquels ?*

Questions évaluatives

LES MANIERES DE FAIRE

- Dans la manière de poser vos questions demandez-vous si vous avez envie de ?
 - ✓ Interroger tous les éléments de méthode, certains d'entre eux en particulier (pilotage, gouvernance, mobilisation des acteurs, animation, participation citoyenne, etc.) ?
 - ✓ Interroger ces éléments pour comprendre la mise en œuvre, les effets, éclairer un élément de méthode en particulier ?
- Exemple :
 - ✓ *L'A21 favorise-t-il, permet-il la mobilisation, la rencontre d'acteurs XX autour de XX ?*
 - ✓ *Les manières de faire (ou une en particulier) sont-elles lisibles pour les partenaires, les citoyens ?*
 - ✓ *Les manières de faire (ou une en particulier) permettent-elles de favoriser l'atteinte des objectifs sur la finalité XX ?*

Questions évaluatives

LES IMPACTS ET LES EFFETS

- Dans la manière de poser vos questions demandez-vous si vous avez envie de ?
 - ✓ Interroger les effets globaux de l'A21, approfondir les effets de certaines finalités, approfondir certains types d'effets ?
 - ✓ Interroger le bénéfice de des manières de faire sur les effets ?
- Exemple :
 - ✓ *L'A21 a-t-il permis d'atteindre l'objectif quantifié sur la finalité XX ?*
 - ✓ *L'A21 permet-il d'approfondir, d'enrichir, de partager la connaissance sur XX ?*
 - ✓ *Qu'a produit l'exemplarité de la collectivité sur les pratiques internes ?*
 - ✓ *L'A21 permet-il de renforcer le lien social, de préserver la ressource XX ?*

Questions évaluatives

LA MISE EN COHERENCE DES POLITIQUES ET DES ACTIONS

- Dans la manière de poser vos questions demandez-vous si vous avez envie de ?
 - ✓ Interroger tous les échelons de mise en cohérence possible (échelon territoriaux et échelon d'action – stratégie, outil, etc.), zoomer sur certains d'entre eux (échelon communal/échelon intercommunal) ?
 - ✓ Interroger sous l'angle du partenariat entre les acteurs, des effets territoriaux ?
- Exemple :
 - ✓ *L'Agenda 21 favorise-t-il la cohérence de l'ensemble des politiques et des actions menées par la collectivité et ses partenaires, au service de la finalité XX ?*
 - ✓ *Des éléments de politique et d'actions de l'A21 régional, départemental, intercommunal ont-ils servi à la réflexion de l'A21 local ?*

Questions évaluatives

L'EXEMPLARITE

- Dans la manière de poser vos questions demandez-vous si vous avez envie de ?
 - ✓ Interroger les modes, les actions en matière d'exemplarité ?
 - ✓ Interroger l'exemplarité en tant que modèle pour d'autres, en tant que synergie entre les exemplarités des uns et des autres ?
- Exemple :
 - ✓ *Quels sont les modes choisis par la collectivité en matière d'exemplarité ?*
 - ✓ *Qu'a produit l'exemplarité de la collectivité sur les pratiques internes ? – Cf. diapo impact et effet*